



Droit information concernant des réparation sur un véhicule

Par **legrand**, le **20/08/2012** à **16:17**

Bonjour,

Je possède une voiture que j'aimerais mettre en vente. Récemment, lors d'un entretien dans le garage de la marque, j'ai appris que des réparation avaient eu lieu sur le moteur avant que j'achète ma voiture. Cette marque, Renault, refuse de me donner les informations car il s'agit de documents interne. Existe-t-il une loi qui les y contraigne ?

Merci.